

I

EXAMEN DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE
ET FINANCIÈRE

Avant que j'aborde mes prévisions budgétaires pour l'année courante et que j'annonce les modifications fiscales que je conseille, on s'attend sans doute que je passe en revue les événements et les décisions politiques d'ordre économique et financier des neuf premiers mois de la guerre. Afin de rendre cet examen aussi succinct que possible, je me bornerai à l'examen des éléments qui ont fixé le cadre des mesures que le Gouvernement entend proposer et qui ont déterminé les principes sur lesquels ces mesures se fondent.

Dans le premier budget de guerre présenté en septembre dernier, mon collègue le ministre du Revenu national, qui a fait l'exposé financier, a formulé le principe général de la politique financière de guerre du Gouvernement. "Nous croyons qu'il est sage, a-t-il déclaré, "de suivre autant que possible la politique du paiement au fur et à mesure". Les événements qui se sont produits depuis lors, et surtout ceux de ces dernières semaines, n'ont amoindri en rien la sagesse de cette politique; ils ont plutôt accentué le besoin où nous étions de tenter un effort énergique en vue de l'appliquer aussi généralement que possible.

Mon collègue a ensuite expliqué que la politique générale du Gouvernement comportait deux phases: une période initiale de lenteur et d'hésitation et une autre pendant laquelle la reprise des affaires et l'accroissement des revenus devaient prendre de l'impulsion.

Au cours de la période initiale de la guerre, pendant laquelle on s'attendait à voir les affaires suivre une marche hésitante sinon tomber effectivement dans le marasme, la politique financière appropriée devait, d'après mon collègue, faciliter l'expansion du revenu national et l'utilisation de tout notre capital humain. Afin que les revenus croissants pussent lui rapporter de plus fortes recettes pour le financement de la guerre, le Gouvernement a établi certaines taxes d'accise, principalement à l'égard des articles de luxe, et majoré d'une façon raisonnable l'impôt sur le revenu personnel et sur les revenus des sociétés commerciales. La majoration de l'impôt sur le revenu n'était recouvrable qu'à l'expiration de l'année financière, de sorte qu'elle n'a pu réduire que dans de faibles proportions les achats effectués par les consommateurs. En outre, afin de supprimer toute incertitude et permettre aux maisons de commerce de s'adapter aux conditions de guerre, le Gouvernement a indiqué

[L'hon. M. Ralston.]

les grandes lignes d'une lourde taxe nouvelle sur les excédents de bénéfices.

Ces impôts nouveaux ou relevés n'avaient pas pour objet de parer immédiatement à une partie bien considérable de nos dépenses fortement accrues. Mon collègue a aussi spécifiquement indiqué que nos emprunts initiaux destinés à fournir une partie des fonds nécessaires pour combler le déficit inévitable de cette première période seraient probablement des emprunts à brève échéance, propres à favoriser l'expansion immédiate de la production. Dans le même ordre d'idées, il a reconnu que, bien qu'obligés par l'énormité du nouveau fardeau pesant sur nous de faire tout notre possible pour conserver nos ressources et pour supprimer toute dépense que ne requerrait pas absolument l'intérêt national, nous ferions néanmoins des économies de bouts de chandelles en réduisant les dépenses d'une façon soudaine et radicale qui aggraverait beaucoup le problème du chômage avant que se manifeste réellement l'effet stimulant de nos dépenses de guerre et des achats étrangers sur nos marchés.

La phase initiale de lenteur et d'hésitation, pensait-il, serait d'assez courte durée et serait suivie de la deuxième phase où l'on constaterait davantage l'effet de l'accroissement de l'activité commerciale, de la production et du revenu national. Bien que lent peut-être au début, ce progrès devait s'accélérer sous l'influence des commandes de guerre du Canada et des Alliés jusqu'à ce que graduellement notre économie en arrivât à l'emploi complet de ses ouvriers, de ses capitaux et de ses ressources matérielles. Il croyait qu'au cours de cette seconde période, il faudrait apporter certaines modifications à notre politique financière. Ainsi, disait-il, à mesure que l'activité commerciale s'accroissait et que nous redonnerions de l'emploi à nos gens inoccupés, les revenus plus élevés qui en résulteraient deviendraient nécessairement assujettis à de plus forts impôts pour que l'augmentation de notre revenu national servît surtout à nos besoins de guerre au lieu de servir à accroître la consommation personnelle et les placements privés. Pour la même raison, il disait qu'il convenait, durant cette deuxième période, d'emprunter les épargnes de nos citoyens et de réaliser des économies réelles dans les services administratifs normaux dont le besoin n'était pas urgent en temps de guerre.

Conformément à la politique énoncée, les premières mesures de financement du Gouvernement prirent la forme d'opérations bancaires à court terme, d'un caractère nettement expansionniste. Il s'agissait d'un emprunt de 200 millions de dollars obtenu des banques